Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL AB RECYCLAGE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Adresse de l'entreprise : ZONE INDUSTRIELLE LES CONSA 83170 BRIGNOLES — Néant ☐ *

Numéro SIRET * : 4 0 1 5 9 2 0 2 7 0 0 0 1 5

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 147	AG	1 515	1 632	2 680
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	30 000	AO		30 000	30 000
	Constructions	AP	208 539	AQ	71 534	137 005	120 886
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	836 802	AS	665 982	170 820	247 162
	Autres immobilisations corporelles	AT	296 527	AU	173 039	123 488	151 100
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	100	CV		100	100
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	**1 375 115**	BK	**912 071**	**463 045**	**551 928**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	170 584	BU		170 584	160 807
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	16 442	BY		16 442	105 314
	Autres créances (3)	BZ	93 047	CA		93 047	89 079
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	22 296	CG		22 296	34 319
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	**302 369**	CK		**302 369**	**389 519**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 677 485**	1A	**912 071**	**765 414**	**941 447**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : **SARL AB RECYCLAGE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 350 000)	DA	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	254 194	422 861
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(46 564)	(168 667)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	592 630	639 194
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 981	422
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 387	60 367
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 301	23 919
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	24 660	115 994
	Autres dettes	EA	85 456	101 551
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	172 784	302 253
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	765 414	941 447

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	172 784	302 253
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **765 414** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 896 607** euros et un total **charges** de **2 943 171** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-46 564** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 147					3 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 147**					**3 147**
CORPORELLES						
Terrains	30 000					30 000
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement	179 545		28 994			208 539
Instal technique, matériel outillage industriels	812 302		24 500			836 802
Instal., agencement, aménagement divers	16 700					16 700
Matériel de transport	268 974		41 167		40 000	270 141
Matériel de bureau, mobilier	18 173				8 487	9 686
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 325 695**		**94 661**		**48 487**	**1 371 869**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	100					100
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**100**					**100**
TOTAL	**1 328 942**		**94 661**		**48 487**	**1 375 115**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	466	1 049		1 515
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**466**	**1 049**		**1 515**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	58 660	12 874		71 534
	Instal technique, matériel outillage industriels	565 141	100 842		665 982
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 281	1 670		4 951
	Matériel de transport	135 751	34 986	9 267	161 470
	Matériel de bureau, mobilier	13 716	1 390	8 487	6 618
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**776 548**	**151 762**	**17 754**	**910 556**
	TOTAL	**777 014**	**152 811**	**17 754**	**912 071**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 442	16 442	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	40 096	40 096	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	52 437	52 437	
	Débiteurs divers	514	514	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**109 489**	**109 489**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 387	32 387		
	Personnel et comptes rattachés	7 501	7 501		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 663	5 663		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 105	2 105		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	32	32		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 660	24 660		
	Groupe et associés (2)	14 981	14 981		
	Autres dettes	85 456	85 456		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**172 784**	**172 784**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	14 981

AB RECYCLAGE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 350.000 euros
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE DES CONSACS
240 CHEMIN DES CONSACS
83170 BRIGNOLES
401 592 027 RCS DRAGUIGNAN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 14 MAI 2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le quatorze mai, à dix-huit heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège, sur convocation du Gérant.

Monsieur Florent BERTRAND, gérant associé, préside l'assemblée.

Le Président constate que sont présents :

Monsieur BERTRAND Florent, propriétaire de quatre parts sociales4 parts ;

Madame BERTRAND Charlotte, propriétaire d'une part sociale1 part ;

Est représentée par Monsieur Florent BERTRAND, l'indivision « Hoirie de Monsieur Alain BERTRAND » propriétaire de quatre cent quatre vingt-quinze parts sociales495 parts ;

Total des parts des associés présents et représentés : 500 sur les 500 parts composant le capital social de la société.

En conséquence, le Président déclare que les associés présents réunissant la totalité des parts ayant droit de vote, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés

- copie des lettres de convocation adressée aux associés ;
- le rapport de gestion ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport spécial du gérant sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les documents et renseignements nécessaires à l'information des associés ont, conformément aux dispositions de l'article R223-18 du Code de commerce, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée et tenus à leur disposition au siège, avec l'inventaire, pendant cette même période.

L'assemblée, à la demande du président, lui donne acte de cette déclaration et reconnaît à l'unanimité la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation aux délais et forme de convocation et communication des documents ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ; approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées ;
- Quitus au gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités subséquentes ;

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice précédent avant de donner lecture des rapports établis par le gérant.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare ratifier expressément et sans réserve, le mode de réunion et de convocation, et avoir pris connaissance en temps utile des documents mis à disposition, et en conséquence, renonce à se prévaloir des nullités légales pouvant découler de la date de mise à disposition des documents requis par la loi et de celles au titre de la convocation et de la tenue des présentes décisions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'inventaire ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; lesquels font apparaître une perte d'un montant de (46.564) €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

Après s'être vu présenter le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à article L. 223-19 du Code de commerce, l'assemblée générale approuve une par une chacune des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Subséquemment à l'adoption des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui lui a été soumise par le Gérant.

En conséquence, la collectivité des associés décide de répartir et d'affecter ce résultat qui se solde par une perte d'un montant de (46.564) €, comme suit :

Au compte « Autres réserves » :..... (46.564) EUROS ;

Solde du compte « Autres réserves » au 31/12/2024:..... 254.194 EUROS ;

A la suite de cette imputation, le compte « Autres réserves » présenterait le solde créditeur suivant :

Solde du compte « Autres réserves » :.....207.630 EUROS ;

Après avoir été informée, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende ni revenu éligible à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ou non éligible à cette réfaction, n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, l'assemblée générale en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir les formalités de publicités légales requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix-huit heures et trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par les associés présents.

Les associés

Madame BERTRAND Charlotte

Monsieur BERTRAND Florent

Hoirie de Monsieur Alain BERTRAND
Représentée par Monsieur Florent BERTRAND